



SOS : je ne peux payer ma facture sfr mobile

Par **etudiant**, le **14/12/2009** à **15:03**

Bonjour,

Je suis étudiant, j'ai un abonnement de 24 mois chez SFR, cela fait 15 mois que je paye des factures de 40 euros/mois, cela grâce à un ptt boulot que je fessais les weeks. Crise oblige, plus de boulot pour mois début janvier! Je ne pourrais pas payer mes prochaines factures. Est ce que je peux rompre mon contrat ? Ou leur demander de passer à un abonnement à 15 euros aux pires des cas sans prolonger la durer du contrat !? Sinon je serais obligé de faire opposition au prélèvement automatique début janvier. Merci pour toutes vos rep et autres conseil.